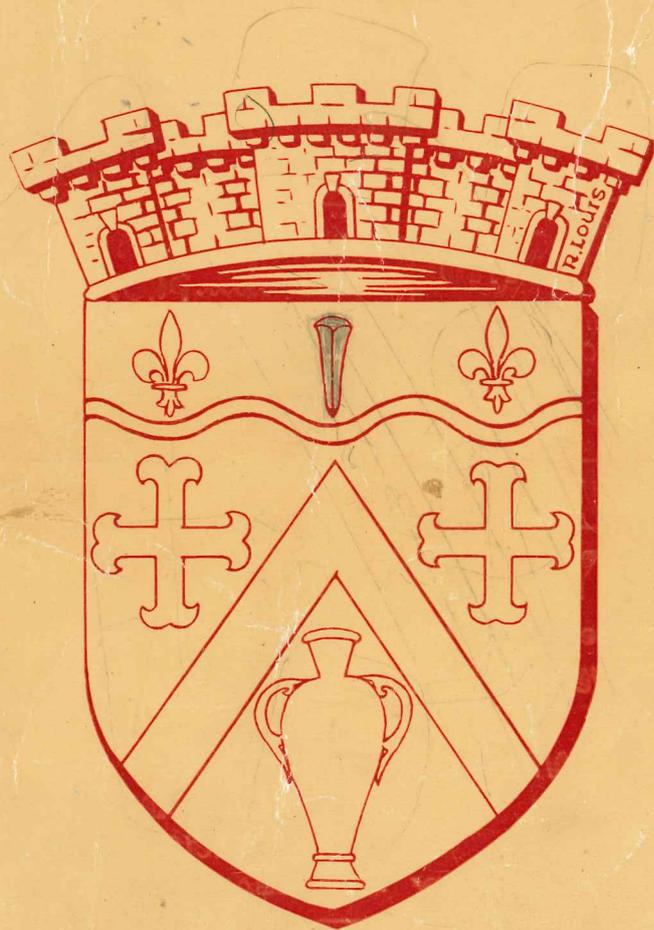


# MENNECY



## ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE force-lumière

MACHINES A LAVER - RÉFRIGÉRATEURS - TÉLÉVISION - ÉLECTRO-MÉNAGER - Dépannages

**MORICE MICHEL** - 3, rue du Général Leclerc, MENNECY - Téléphone : 138

*Achetez et faites installer vos appareils par l'électricien*

## ENTREPOTS DE MENNECY

Ets **JUDITH**

BUREAUX : 8, Rue du Four à chaux - Tél. 29

CHANTIERS : Rue du Four à chaux et Rue de la République - Tél. 154

COMBUSTIBLES LIQUIDES ET SOLIDES  
**MAZOUT**

LIVRAISONS PAR CAMIONS-CITERNES VOLUCOMPTEURS

**MENNECY (S.-&O.)**

## CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE DE CORBEIL-ESSONNES

Succursale de **MENNECY**

*Mercredi-Samedi de 9 h. 30 à 11 h. 30*

VERSEMENTS

REMBOURSEMENTS IMMÉDIATS ET SANS FRAIS

*Souscriptions Bons du Trésor et tous emprunts d'Etat*

## PAPETERIES LE COURSONNOIS

**MENNECY (Seine-et-Oise)**

Téléphone : 49

IMPRESSIONS  
TYPO et RELIEF

SPÉCIALITÉ  
DE LIASSES

Téléphone : 57

imprimerie

**a. marquis**

32, rue Général de Gaulle

**BALLANCOURT**

## Entreprise A. MASSIAS

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS  
MAÇONNERIE BÉTON ARMÉ

2, rue Canoville, MENNECY - Tél. : 2

## STUDIO PONS

~~~~~ PHOTO - CINE ~~~~~

MARIAGE - BÉBÉ  
TRAVAUX INDUSTRIELS ET AMATEURS  
PHOTOCOPIE

FOURNITURES GÉNÉRALES pour la PHOTO et le CINE  
3, r. Feray, CORBEIL-ESSONNES - Tél. 263

## MENNECY-PNEUS

(M. ENFISSI, Directeur-propriétaire)

VENTE DE PNEUS RECHAPPES ET D'OCCASION

STOCK IMPORTANT

VENTE GROS ET DETAIL

ECHANGE STANDARD

SPÉCIALISTE du PNEU AGRAIRE

1, RUE DE PARIS - MENNECY - (PASSAGE A NIVEAU) - TÉL. 67

ÉDITION-PUBLICITÉ : O.N.E.O., 70, RUE AMÉLOT : PARIS XI : 700.09.12 ET 84.55



# Editorial

par Joseph JUDITH, Maire

La Municipalité, dans son souci de donner à tous les foyers locaux les renseignements pouvant leur être utiles, a décidé de faire éditer un BULLETIN MUNICIPAL, mis gracieusement à leur disposition.

Il a pour objet d'informer les Menneçois de la vie de leur localité, de son évolution, des problèmes qui sont posés à son administration et des solutions à leur apporter.

Il devra être aussi le guide que l'on consulte avec intérêt et l'organe pouvant offrir des possibilités de dialogue entre ceux qui ont la charge des destinées communales et leurs mandants.

La Municipalité souhaite son succès, la fréquence de sa parution étant fonction de l'attrait qu'il aura suscité.

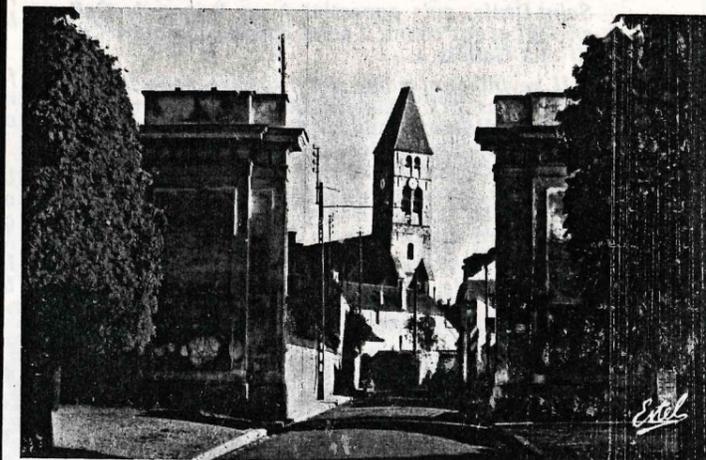
BULLETIN  
OFFICIEL  
MUNICIPAL  
DE MENNECY

ANNUEL N° 1 1965

Rédaction.- Diffusion :  
Mairie de MenneCY, Tél. : 59.

Édition - Publicité :  
ONEO, 70, rue Amélot, Paris-11  
Tél. : 700-09-12 et 84-55

Reportage Photo :  
Studio Bertrand, Corbeil.  
Tél. : 307.



Photos « Lapie » et « Estel » : vue générale de MenneCY et la Porte de Paris.

## CHANTIER DE LA GARE

Lucien **CARLIER**

8-12, rue de la République  
MENNECY - Téléphone : 51

BOIS - CHARBONS - FUEL DOMESTIQUE

Distribution par camions voliocompteurs

DÉPOT ANTARGAZ

# ● CONSEIL MUNICIPAL ●

## en exercice

Maire : JUDITH Joseph, 6, rue du Four-à-Chaux.

Adjoint : DENEUX Marcel, rue du Petit Mennecey.

### Conseillers Municipaux :

BAULIEU Georges, rue de l'Arcade.

BOURSIER André, rue de Milly.

CUMANT Jacques, rue de la Sablière.

GILLES André, rue de Bel-Air.

LEGRAND Maurice, rue de l'Arcade.

LOIZILLON Christian, rue de l'Ormeteau.

NICE Raymond, rue de la Fontaine.

RABIER Jean, château de Sainte-Radegonde.

ROBERT Jean-Jacques, rue de l'Arcade.

TRUFFAUT Jacques, rue de l'Ormeteau.

VIOLETTE André, rue du Général-Leclerc.

## L'histoire de Mennecey

Mennecey doit son nom, croit-on, à une tribu juive du nom de Mannasse, qui s'installa en ces lieux dans des temps très reculés, Mannasse devenant par déformation Mennecey.

L'Abbé LEBŒUF, qui est le principal historien des Villeroy, pense que le lieu de « Villeroy », à côté duquel le village s'est créé, a été le « Goddinga Villa », endroit où les moines de l'Abbaye de Saint-Denis vinrent trouver Charlemagne pour obtenir un diplôme en faveur de leur monastère. Ce lieu devint probablement un fief de l'Abbaye de Saint-Denis, puis appartint à un Prince de Galles en 1364 et fut connu à cette époque comme « Courtil aux Gallois ».

Il revint aux mains des Français sous le règne de Charles VII, avant de devenir la propriété des ducs de Villeroy, qui construisirent leur château vers 1560. Les Villeroy eurent dix générations d'hommes d'Etat ou d'épée sous les Valois et les Bourbons. Ils reçurent dans leur domaine Henri IV, Louis XIII, Louis XIV et Louis XV. Louis XVIII y demeura du 29 juin au 18 août 1627, par suite de maladie, en se rendant au siège de La Rochelle.

Les ducs de Villeroy dirigèrent la fameuse fabri-

que de porcelaine, rivale des manufactures royales, dont la qualité de sa production était remarquable. Les porcelaines de Mennecey qui restent sont dans des collections privées et leur valeur est considérable.

Mennecey s'enorgueillit aussi de posséder une demeure, « L'Etape », rue de Milly, où Napoléon I<sup>er</sup> passa la nuit précédant ses « Adieux de Fontainebleau ».

Outre les souvenirs historiques qui donnent du relief à notre localité, sa situation géographique lui confère un attrait tout particulier.

Son altier clocher domine le village construit à flanc de coteau dont les dernières maisons viennent se baigner dans la sage Essonne et les marais ombragés qui l'entourent.

Sa laborieuse population, dotée d'un remarquable esprit d'affabilité et de solidarité, est heureuse d'accueillir les nombreux touristes qui ne manquent pas d'apprécier le havre de grâce qu'est Mennecey et qui comporte, outre un paradis pour les pêcheurs, des lieux hautement réputés pour les plaisirs cynégétiques.

## L'évolution de Mennecey

La crise du logement qui sévit dans notre Commune comme partout ailleurs, a fait se pencher le Conseil Municipal dès 1959 sur le problème de la construction d'immeubles H.L.M. pour satisfaire les besoins intérieurs de la localité (jeunes ménages logeant chez leurs parents, désireux d'avoir une vie familiale indépendante, familles à l'étroit dans des maisons vétustes et sans confort).

Après diverses vicissitudes qu'il serait trop long d'énumérer, 102 logements ont été construits au lieu dit « Les Hautes Chatries », sous l'égide du « Foyer du Travailleur », dont le siège est à Ris-

Orangis. Un bâtiment comprenant 20 appartements est occupé depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1964, un autre composé de 44 logements sera occupé le 1<sup>er</sup> janvier 1965 et le dernier de 40 logements sera attribué probablement courant février 1965.

Entre temps, la Cité de l'Aviation Civile, avenue de Villeroy, était édifiée en 1959-1960 et la Société « Mennecey-Le Val » mettait à la disposition des ouvriers de la Papeterie Lecoursonnois, ainsi qu'à certaines familles locales ayant d'urgents besoins, 48 logements dans ses terrains de la rue des Cha-

tries. Il est évident que le pavillon a la préférence des gens aisés et qu'une certaine réticence les écartait jusqu'à ces dernières années du logement en immeubles, mais devant la difficulté de se procurer des terrains (l'actuel périmètre d'agglomération étant pratiquement construit) et la hausse croissante de leur prix les rendant difficilement accessibles, les immeubles collectifs bien édifiés, bien aérés, avec des espaces verts suffisants, n'inspirent plus la même méfiance et leur aménagement très confortable les désignent à ceux qui veulent avoir leurs aises en réduisant leurs soucis d'entretien; et on enregistre actuellement des demandes qui dépassent de beaucoup les prévisions les plus optimistes.

C'est pourquoi la Municipalité a accordé l'auto-

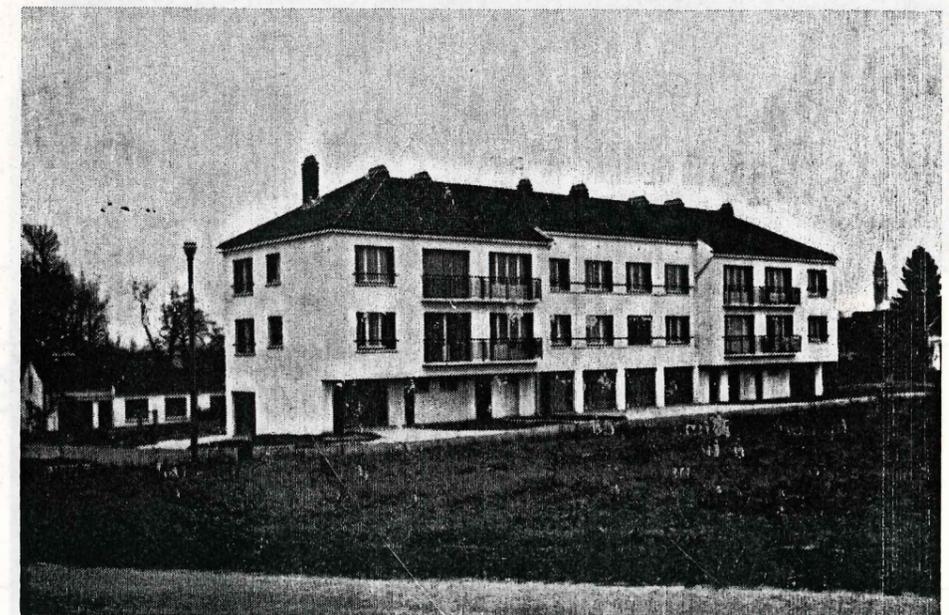
risation de programmes particuliers en cours de réalisation :

64 appartements en quatre immeubles dans la propriété des Nouzets, pour l'accession à la propriété, 240 logements au lieu dit « La Corbillasse » pour la location, ainsi que l'exécution de deux autres projets qui verront le jour en 1965 : 150 logements pour l'accession à la propriété, de part et d'autre d'une nouvelle rue qui traversera la rue Canoville et aboutira route nationale 191 après avoir emprunté le chemin Herbeux sur toute sa longueur, un centre commercial qui desservira les nouvelles constructions bordant une grande place de plus de 1 000 m<sup>2</sup> et 16 appartements également prévus pour leur vente dans la rue des Chatries.

Un des immeubles H.L.M. construits par le Foyer du Travailleur avenue de Villeroy : programme de 102 logements.



Cité de l'Aviation Civile, avenue de Villeroy.





Les immeubles  
de la Sté  
Mennecy-Le Val,  
48 appartements  
rue des  
Chatries.

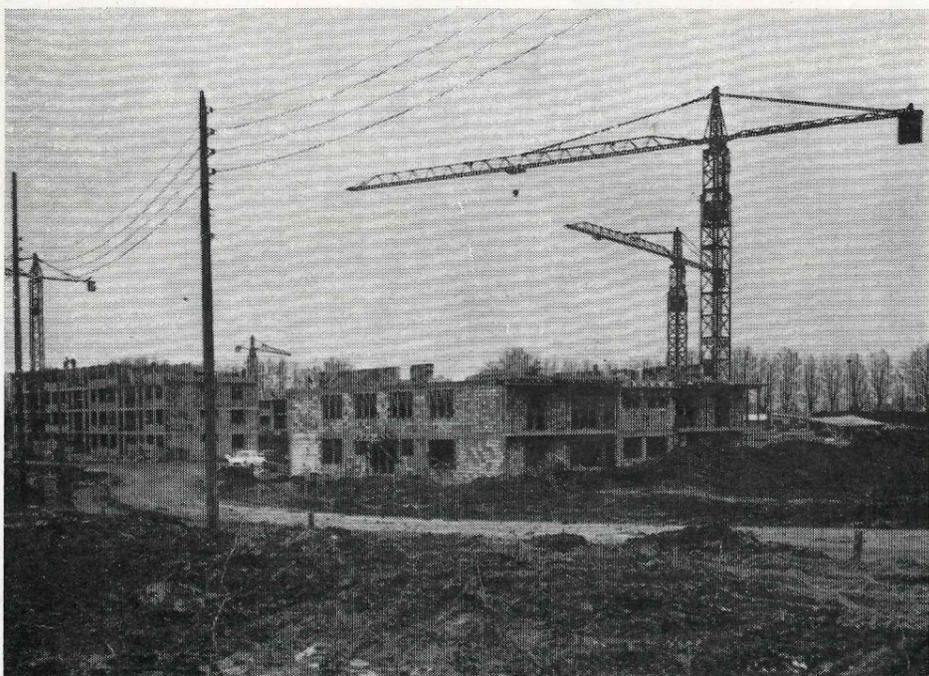
L'expansion de Mennecy qui enregistrera, de 1964 à 1966, outre une trentaine de constructions individuelles, l'occupation de 570 logements nouveaux, soit à raison d'une moyenne de 4 personnes par foyer ( $600 \times 4 = 2400$ ), verra sa population actuelle de 2300 environ, passer à près de 5000.

Et si l'on en croit les augures qui prévoient que l'implantation de la Préfecture du nouveau département de l'Essonne à Evry fera doubler le chiffre de ses habitants vers 1975, il y aura certaine-

ment une utilisation des terrains constructibles dans un périmètre dans lequel notre localité sera incluse. Alors Mennecy atteindra et dépassera peut-être les dix mille citadins.

Les équipements (constructions scolaires du premier et du second degré, développement des services administratifs de sécurité, de voirie) devront aller de pair avec l'expansion.

Ce sera l'objet d'un article suivant qui paraîtra dans le prochain bulletin municipal.



Construction de  
240 logements  
en bordure  
de la R.N. 191.

## CLUB SPORTIF

Ce Club, fondé en 1910, est en ce moment en pleine vitalité, possédant cinq équipes de football, deux de seniors et juniors, une de cadets, une de minimes et une d'anciens, toutes engagées dans leurs championnats respectifs ; une section de tennis et une section de boulistes.

Ces diverses disciplines sont pratiquées dans un Parc des Sports situé sur la route nationale 191 comprenant deux terrains de football, un terrain de basket, un terrain de volley, un plateau d'évolution scolaire, deux courts de tennis et deux pistes de boules. Un vestiaire-douches moderne a été construit en 1963 et des tribunes viennent d'être édifiées.

Le Club Sportif de Mennecy est toujours resté fidèle à ses couleurs : jaune et noir.

C'est le 31 juillet 1910 que la Société a été fondée et constituée par le Comité qui se composait de la façon suivante :

**Président** : Dr GAURAZ Edouard (toujours en activité comme médecin à Mennecy).

**Vice-Présidents** : M. RIDEAU Alexandre, tombé au champ d'honneur au cours de la guerre 1914-1918, dont le stade porte le nom ; M. ROSTUCHER Michel,

ex-président des arbitres de la L.P.F., décédé récemment.

**Trésorier** : M. DEMIGNY Marcel.

**Secrétaire** : M. JOLY Louis.

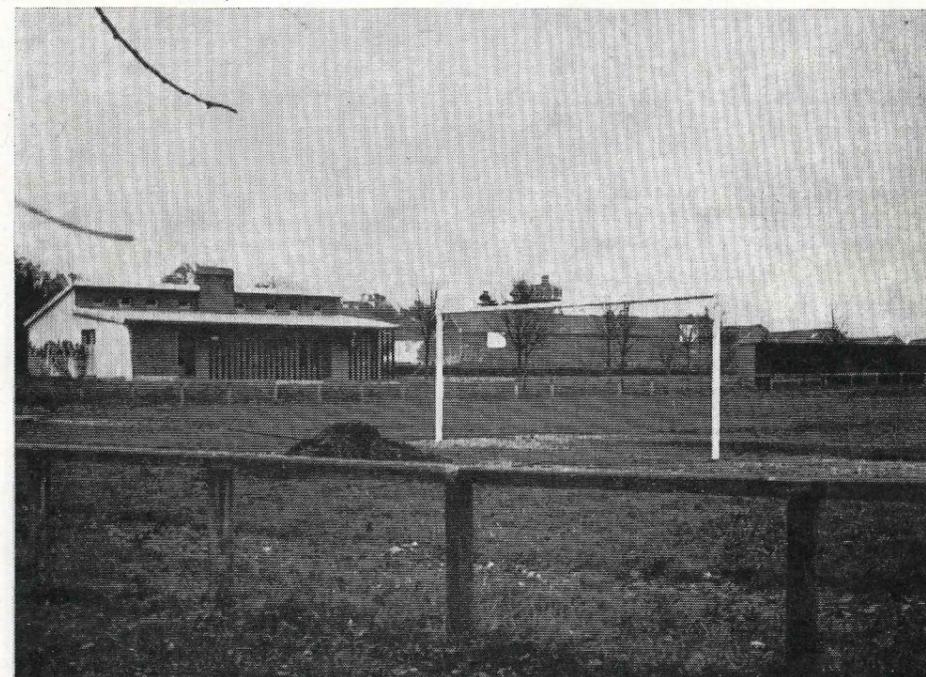
Dès le début, le Club Sportif de Mennecy se distingua dans les compétitions, tant en athlétisme qu'en cyclisme, mais c'est la section de football qui obtint les meilleurs résultats. Dans les premières années, il triomphait de Corbeil et de très bonnes équipes régionales et parisiennes.

C'est en 1924 que M. CHARIERAS Henri fut nommé président avec, comme secrétaire, M. ECOT Maurice et comme trésorier, M. PETIT Henri.

Les saisons 1924-1925 et 1925-1926 furent particulièrement riches en succès, le C.S.M. se mesurant aux clubs cotés de Melun, Malesherbes, Juvisy, etc.

De 1926 à 1945 les archives manquent, mais la Société ne ralentit pas ses activités.

En 1945, M. WINANTS Pierre, Maire, est élu Président, MM. DELAIGUE Louis et JUDITH Joseph deviennent Vice-Présidents avec M. CANHAC Paul qui était trésorier depuis plusieurs années et qui l'est encore et M. JUDITH Léon qui assure le secrétariat (il est retiré en sa Normandie).



Stade  
municipal :  
Vestiaire  
douches.

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENTS - ROUTES - CANALISATIONS

**LES TRAVAUX ROUTIERS**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 55.000 FRANCS

Téléphone 660

50, rue de la Dauphine - CORBEIL-ESSONNES

**ARMURERIE -- COUTELLERIE**

ARMES et MUNITIONS  
REPARATIONS  
ARTICLES DE CHASSE  
ARTICLES POUR CHIENS  
COUVERTS  
ET PLATERIE INOX

**J. F. DAGUIN**

Anc. Mon CHALOT

23, rue Notre-Dame, 23

Téléphone : 97

**CORBEIL-ESSONNES****Entreprise de MAÇONNERIE**

BETON ARME  
TERRASSEMENTS  
CANALISATIONS  
RAVALEMENTS  
CARRELAGÉ

**CARLIER URSMAR**17, rue de la Fontaine  
MENNECY (S.-&O.)

TÉLÉPHONE : 45

La saison 1946-1947 est excellente et le C.S.M. accède en première division, il y reste deux ans, mais par suite de difficultés de recrutement, il demande sa réintégration en promotion de première division où il reste jusqu'en 1955.

Entre temps, en 1948, la présidence échoit à M. JUDITH Joseph, Maire, qui est encore en fonctions en ce moment. MM. CHARIERAS Jean et VIENNE Raoul deviennent Vice-Présidents, les Trésoriers et Secrétaires étant échangés.

Depuis 1956, le C.S.M. évolue avec des fortunes diverses dans les groupes inférieurs, et c'est en 1961 que les succès affirmèrent sa situation. Il fut champion de son groupe de deuxième division en 1962, également champion de son groupe de promotion de première division en 1963 et pratique depuis l'ouverture de la saison 1964-1965 en première division où il se comporte fort honorablement.

Le Club Sportif de Mennechy est une grande famille où les membres actifs et dirigeants sont liés d'amitié. Cet excellent état d'esprit influe sur le comportement des équipiers qui ont une remarquable tenue dans les rencontres qu'ils disputent. Ils ont la réputation d'être les plus « fair play » de la L.P.F., puisque pendant la dernière saison, pas un seul avertissement, ni une seule sanction n'ont été prononcés à l'égard d'un joueur pratiquant sous les couleurs noir et jaune.

La Société est actuellement dirigée de la façon suivante :

Président : M. JUDITH Joseph, Maire de Mennechy.

Vice-Présidents : MM. VIENNE Raoul et ROBERT Jean-Jacques.

Trésorier : M. CANHAC Paul.

Secrétaire : M. GOUDY Pierre.

Entraîneur : M. DIEUDEGARD Maurice.

Responsables des jeunes : MM. NICE et WAGENER.



Stade Municipal : tribunes et pavillon du gardien.

**HORLOGERIE****BIJOUTERIE****Mme H. GALERNE**

RADIO

PHOTO

21, rue du Général Leclerc, MENNECY - Téléphone 89

PLANTES VERTES - PLANTES FLEURIES  
FLEURS NATURELLES

GERBES  
CORBEILLES  
COURONNES

tél. 127

**JEAN KWIATEK**

HORTICULTEUR-FLEURISTE

29, rue du Bel-Air, 29

MENNECY

\* SES RIVIERES  
\* SES ETANGS  
\* SA FORET

*Paradis des Pêcheurs*

HOSTELLERIE  
DE LA

**PATTE D'OIE**

MENNECY (S.-&amp;O.) - TEL. 48

CHAMBRES  
SA CUISINE SOIGNÉENOCES  
ET BANQUETS

LIBRAIRIE  
PAPETERIE  
IMPRIMERIE

TOUS LES LIVRES  
FOURNITURES SCOLAIRES  
ET DE MAIRIES  
MACHINES A ECRIRE

**A. VIGNIER**27, rue Notre-Dame, 27  
CORBEIL - ESSONNES

Tél. : 295

# LA FANFARE

La Fanfare de Mennechy peut s'enorgueillir de figurer parmi les plus anciennes sociétés musicales de France, puisqu'elle fut fondée en 1867 par des gens soucieux de pratiquer leur art en se distrayant sainement. Après bien des difficultés dues aux conséquences de la guerre de 1870-1871, la Société ne trouva sa véritable homogénéité qu'en avril 1881, sous l'impulsion de son Président d'alors, M. RENAULT, secondé dans ses fonctions par le secrétaire, M. DENEUVE et le Directeur, M. LA-VALETTE qui occupèrent ces postes jusqu'en 1897. La Fanfare obtint ses premiers succès, ses rangs s'étoffèrent d'année en année et de nombreuses médailles vinrent garnir la bannière. En 1900, la présidence revint à M. LEAUX et son mandat lui fut renouvelé pendant 19 années, à la satisfaction de tous. En 1905, un jeune musicien, M. Léon VASSE prit la direction et la Fanfare de Mennechy connut alors une gloire non usurpée, se voyant attribuer des premiers prix dans des concours internationaux : Ostende, Calais, Dinard, Dives-sur-Mer, etc... Elle eut son apogée. En 1920, M. DURAND, administrateur expérimenté, fut élu Président et M. Georges RASTOUR nommé Secrétaire. Elle continua à glaner des diplômes et médailles en se produisant dans de nombreuses villes de France. En 1938, M. DURAND, âgé, céda sa fonction à celui qui devait la conserver jusqu'à son dernier souffle, en 1962, M. André GEROST, homme doué de qualités exceptionnelles d'animateur et d'organisateur, se dépensant sans compter pour la musique et pour que la Fanfare de Mennechy reste digne de son prestigieux passé. Il sut s'entourer de très bons collaborateurs comme M. Henri FRONTIER, qui occupa le poste de Secrétaire pendant 24 ans et des Directeurs de qualité : MM. Henri CHARIERAS, Albert JACOB, Lucien THAVARD.

Actuellement, la Fanfare, qui dispose de nombreux éléments de valeur, est dirigée par un homme passionné de musique, bien connu dans toute la région : M. Maurice LAUDINET. Il se dépense avec bonheur pour former de nouveaux musiciens, dresser des programmes d'excellente qualité et on ne peut qu'apprécier le fruit de son travail au cours des auditions des brillants concerts qui sont donnés dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville.

A la Fanfare est venue s'adjoindre, au début de 1963, une formation de tambours et clairons qui, sous l'habile direction de son énergique chef, M. Roland CORGERON, obtient des résultats dépassant les espérances et les Mennechois ne sont pas peu fiers de voir cette jeunesse en tenue blanche et béret vert défiler allégrement dans les rues de leur Cité.

On peut espérer que l'évolution de la Ville permettra de perpétuer l'œuvre commencée voilà bientôt cent ans et que les jeunes amateurs de distractions saines viendront grossir davantage les rangs du bel ensemble musical qu'est la Fanfare de Mennechy.

La Société ne veut pas manquer de remercier M. le Maire et son Conseil Municipal pour l'aide financière et morale qu'ils lui accordent, comme elle remercie également tous ses membres honoraires pour l'accueil chaleureux qu'ils veulent bien réserver au collecteur.

*Le Président : Raymond NICE.*

Composition du Bureau :

Président : M. NICE.

Vice-Président : M. BAULIEU.

Secrétaire : M. CHANGENET.

# SOFRANELEC

3, Rue de la Fontaine

MENNECY

TÉL. 39 et 155

## HISTORIQUE DE LA COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS ET SON ACTUEL EQUIPEMENT

Autrefois, les Sapeurs-Pompiers étaient recrutés au sein de la Garde Nationale.

En 1872, date de départ des archives, l'effectif du Corps était de 40 hommes. La première organisation se fait en 1877, le Lieutenant CARTIER Henri commande la Compagnie. Réorganisée en 1884, elle se choisit pour chef Alexandre RIDEAU qui est nommé Sous-Lieutenant le 18 février 1885 et Lieutenant le 30 septembre 1904. C'était l'époque où les incendies étaient combattus aux chaînes de seaux de toile. La pompe à bras marque ensuite un progrès mais les seaux de toile servent encore souvent pour l'alimenter. On retrouve dans les archives la relation de feux très bien éteints grâce au courage et à la ténacité de nos anciens, aidés par la population.

Le Lieutenant RIDEAU est promu Capitaine, mais dut cesser son activité à la déclaration de la guerre 1914-1918, au cours de laquelle il trouva une mort héroïque.

En 1924, le Sous-Lieutenant TOURET prit le commandement de la Compagnie, il fut ensuite nommé Lieutenant. Une moto-pompe THIRION de 25 m<sup>3</sup> à palettes fut acquise en 1930 et sous l'impulsion de ce dynamique chef, l'équipement du Corps se développa : un appareil COT pour les asphyxies et un appareil d'insufflation Carbogène sont acquis. Le 4 août 1936, le Sous-Lieutenant VIOLETTE est nommé Lieutenant, il œuvre de toute son énergie au sein de la Compagnie jusqu'au jour où, atteint par la limite d'âge, il dut résigner ses fonctions. Il sera admis à l'honorariat avec le grade de Capitaine, le 12 juin 1952.

Le Sous-Lieutenant CUMANT lui succède, nommé à ce grade le 12 juin 1952, il donne aussi le meilleur de lui-même pour accroître l'efficacité de la formation. Il est nommé Lieutenant le 3 mai 1955 et, sous sa direction, des jeunes entrent dans la Compagnie. Un camion premier secours de 60 m<sup>3</sup> est acquis en 1956 et de nombreux sinistres sont combattus et enrayer rapidement grâce à ce nouveau matériel et l'activité du Corps est intense sous l'habile commandement de ce chef qui doit cependant cesser ses fonctions à la suite d'un grave accident. Il est admis à l'honorariat le 27 avril 1959.

Le sapeur DHONT lui succède avec le grade d'Adjudant Stagiaire le 15 avril 1959. Il est nommé Sous-Lieutenant le 5 janvier 1961, puis Lieutenant le 12 février 1963. Il est l'actuel chef de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Mennecey.

Le Corps se compose de 19 sapeurs : Lieutenant DHONT, Adjudant BARBIER, Sergents HASCOET, TARTARY et LE FRANC, Caporal-Chef SEMENCE, de 2 Caporaux et de 11 hommes.

Le matériel est le suivant : un camion premier secours, un camion-échelle LAFFLY de 20 m, une moto-pompe THIRION reconstruite en 1960, une moto-pompe remarquable GUINARD 30 m<sup>3</sup> de 1960, 800 mètres de tuyaux parcourus interne lisse en 70 mm et 200 mètres en 45 mm, des projecteurs dur M.P.I., des projecteurs portatifs, un appareil de réanimation COMMENE de 1961, bouteille d'oxygène, extincteurs divers et tous les appareils nécessaires au transport des blessés.

Un bâtiment mixte comprenant des garages pour le service d'incendie et le service de la voirie a été construit en 1964, trois grands garages ont été réservés au Service de Sécurité ; ils sont dotés des perfectionnements modernes avec chauffage, lavabos, fosse d'entretien, etc., en harmonie avec l'évolution de la ville.

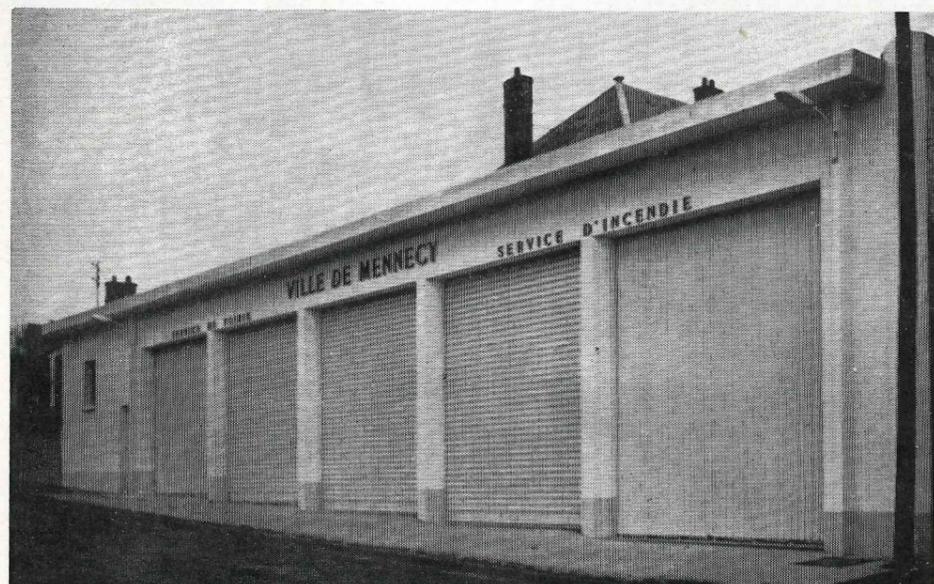
L'ancien premier secours de pouvant plus répondre seul aux exigences du service, le Conseil municipal a décidé l'achat d'un fourgon pompe tonne BERLIET, avec une tonne de 3.000 litres du dernier modèle. Ce matériel sera remis à la Compagnie au printemps 1965 avec son armement. Il augmentera sensiblement le potentiel de l'équipement actuel dont l'état est très bon.

Le fonctionnement du Corps de Sapeurs-Pompiers de Mennecey est parfait grâce à son équipe de garde (10 sapeurs étant constamment dans la localité) et à la rationnelle organisation du service.

La population de Mennecey a pu apprécier la rapidité des départs et des interventions et elle ne manque pas de traduire son estime et sa reconnaissance aux Sapeurs-Pompiers.

Il est bon aussi de souligner l'effort fait par la Municipalité pour doter la Compagnie du matériel nécessaire à la sauvegarde des vies et des biens de ses administrés.

Lieutenant R. DHONT.



Garages  
des services  
d'incendie  
et de voirie  
rue de la  
Sablière.

## SOCIÉTÉ « LES ARTISTES DE NOTRE RÉGION »

Peintre amateur de notre ville, M. Maurice COLAS, ayant consulté et obtenu l'appui de quelques amis, organisait les 19 et 20 novembre 1960 le 1<sup>er</sup> Salon de peinture, sculpture et autres arts dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Mennecey.

Un nombreux public intéressé, ayant visité cette manifestation d'art dont le retentissement s'étendit dans toute la région, les organisateurs fondèrent le 22 juillet 1961 la Société « LES ARTISTES DE NOTRE RÉGION ».

Les expositions se succédèrent chaque année avec des succès toujours plus affirmés et la dernière en date, du 21 au 23 novembre 1964, obtint une encore plus grande réussite que ses devancières, tant par le nombre des œuvres accrochées que par la qualité des participants et aussi par sa

mise en valeur, due à la magnifique décoration florale de l'horticulteur Menneçois M. KWIATEK.

L'activité de cette vivante Société a débordé le cadre de notre Cité puisque sous son égide a été créé le 1<sup>er</sup> Salon de Peinture de Revigny-sur-Ornain, Meuse, et qu'elle se propose, à la demande de jeunes artistes de Brétigny-sur-Orge, d'organiser au printemps 1965, une 1<sup>re</sup> exposition d'art dans cette importante localité.

Son bureau est ainsi composé :

Président-Fondateur : M. COLAS Maurice, de Mennecey.

Vice-Président : M. PEIRO FERANDIS, de Corbeil.

Secrétaire : M. EYROLLES Paul, de Mennecey.

Trésorier : M. GARRY, de Mennecey.

## Union Nationale des Combattants

L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS est une association d'Anciens Combattants créée en 1919, au sortir de la guerre de 1914-1918. Elle a pour but de conserver la camaraderie du front, d'en garder le souvenir vivant et surtout de défendre les droits acquis par les morts, les mutilés, les veuves et les orphelins créés par cette calamité.

Sa devise : « UNIS COMME AU FRONT ».

Elle est apolitique, n'est liée à aucun parti ou aucune confession particulière en les respectant toutes.

Elle prend part à toutes les manifestations ayant un rapport avec la qualité d'Ancien Combattant.

L'U.N.C. est représentée dans chaque département et se divise en nombreuses sections locales. La section de Mennecey est une émanation de celle de Corbeil créée

en 1919. Actuellement, l'effectif des Anciens fond, inexorablement. Elle s'est mise à la disposition des combattants venant d'autres théâtres d'opérations (39-45, Indochine, Algérie) et leurs intérêts sont également défendus.

Elle possède une caisse de secours alimentée par une subvention communale, des dons divers et la solidarité des camarades plus favorisés. Elle distribue des secours de maladie, participe aux obsèques, sa cotisation annuelle est de 5 F.

Liée à l'Office départemental des A.C. et veuves de guerre de Versailles, elle assure toutes possibilités de démarches.

Elle accueille avec plaisir les camarades Anciens Combattants habitant la Commune.

## Amicale des Anciens Combattants et Mobilisés de Mennecey

L'Amicale des Anciens Combattants et Mobilisés de Mennecey a été constituée le 20 juillet 1920 et la déclaration d'agrément a paru au « Journal Officiel » du 31 juillet 1920.

Son bureau était constitué comme suit :

Président : M. BERTRAND.

Vice-Président : M. GERARD.

Secrétaire : M. Ed. MARCHAND.

Trésorier : M. RIGOT.

L'Association a pour but :

- la création de relations amicales entre ses membres ;
- la conservation des liens de bonne camaraderie créés par la guerre en groupant les combattants y ayant pris part ;
- la participation aux fêtes et cérémonies patriotiques avec dépôt de fleurs au monument aux morts ;
- la présence de délégations aux convois des membres décédés avec dépôt de fleurs sur leurs tombes.

Elle vient en aide, selon les moyens de sa trésorerie, à ceux de ses membres dans le besoin.

Et bien qu'elle soit indépendante, elle est intervenue avec succès auprès de l'Office National des A.C. de Versailles pour obtenir la carte du Combattant au profit de camarades ayant omis de la demander, et aussi pour faire allouer d'appréciables secours à divers membres ou à leurs veuves.

Enfin, dans le souci de resserrer l'amitié de ses adhérents, elle organise chaque année, le 11 novembre, une réunion au cours de laquelle un vin d'honneur est offert, clôturant ainsi d'agréable façon les cérémonies officielles de la journée.

Son Bureau actuel se compose ainsi :

Président : M. ALLAIS Marcel.

Vice-Président : M. CANHAC Paul.

Secrétaire : M. VIENNE Raoul.

Trésorier : M. PETIT Lucien.



Toujours plus à votre service...

# La Caisse d'Épargne de Corbeil-Essonnes

## La connaissez-vous ?

Lors de sa création, voici plus de 125 ans, la Caisse d'Épargne de Corbeil-Essonnes avait pour mission de collecter les épargnes, comme l'on disait alors, pour permettre l'accession à la rente, considérée comme le but final, le titre de rentier pouvant figurer fort honorablement sur une carte de visite.

Les déposants ont changé, les temps aussi ; la Caisse d'Épargne a suivi cette évolution.

Dans cette vie moderne, elle y a sa place. Devant l'immensité des besoins créés par le désir et la nécessité pour les villes et communes de se développer, n'est-elle pas à l'avant-garde ? Depuis l'application de la loi Minjoz, 50 % du montant des excédents annuels de dépôts sont à la disposition des collectivités locales pour leurs travaux d'équipement et de modernisation. La Caisse d'Épargne de Corbeil-Essonnes a fait consentir à elle seule plus de trois milliards d'anciens francs de prêts.

Le département de Seine-et-Oise, les communes de l'arrondissement, les Sociétés d'H.L.M., les Établissements hospitaliers ont recours aux fonds de la Caisse d'Épargne pour assurer le financement de leurs multiples programmes de travaux : construction de groupes scolaires, d'H.L.M., travaux d'adduction d'eau, remises en état des chemins, et nous en passons.

A la lumière de ces quelques précisions, il n'est pas nécessaire, nous semble-t-il, de mettre l'accent sur l'importance de la Caisse d'Épargne dans l'économie locale. Voilà où va votre argent. Cependant, connaissez-vous les multiples avantages qu'offre la Caisse d'Épargne qui, sans bruit, sans éclat, a su évoluer et s'adapter à ces temps modernes ?

Toute personne peut se faire ouvrir un livret immédiatement et sans frais à partir de 1 F et dans la limite du maximum légal, toutes les sommes sont acceptées. Vous effectuez vos opérations de versements, remboursements, en numéraire, par chèques bancaires, virements postaux à nos guichets ou dans n'importe quelle Caisse d'Épargne de France (Caisse Centrale ou succursale). Tout déposant peut demander le transfert des fonds qu'il possède dans une autre Caisse d'Épargne.

Taux d'intérêt substantiel. Aucune durée d'immobilisation imposée. 3 % quelles que soient des sommes figurant à votre compte. Les intérêts produits sont exonérés de tout impôt. Aucune déclaration à faire. Les sommes versées ont la garantie de l'Etat.

De même, le candidat constructeur qui, désireux de recourir à un emprunt auprès du Crédit Foncier ou d'une Société de Crédit Immobilier, se fait ouvrir un livret d'Épargne Crédit tout spécialement destiné à lui permettre d'obtenir un prêt complémentaire à taux réduit, prêt qui lui permettra de boucler son budget.

Savez-vous que l'action bienfaitrice de la Caisse d'Épargne de Corbeil-Essonnes s'étend aussi sous forme de subventions aux diverses et multiples sociétés et associations de bienfaisance, aux Caisnes des Ecoles, Coopératives scolaires (don de 10 F aux nouveau-nés et récompense scolaire) ?

Ainsi, outre les avantages et facilités dont peuvent bénéficier directement tous déposants avec leurs dépôts sur un livret de Caisse d'Épargne, ils s'en trouvent à nouveau bénéficiaires par le développement de leur propre région.

Consultez-nous !

PLAT DU JOUR  
CASSE-CROUTE  
A TOUTE HEURE

**CAFE DE LA GARE**

MAISON BRIOLA  
PLACE DE LA GARE - MENNECY - TÉL. 70

SPÉCIALITÉ  
de  
SANCERRE

# SÉGAULT (S. A.)

46, Rue de la Fontaine

MENNECY

Tél. 110

REPARATIONS - AUTOMOBILES  
VENTE ET ACHAT  
NEUF ET OCCASION  
TOUTES MARQUES

**GARAGE M. ROCHELLE**

12, Rue de Milly - MENNECY - Tél. 90

MOTEURS - TRACTEURS  
A ESSENCE  
ET A HUILE LOURDE

## Renseignements administratifs

### PERMIS DE CONSTRUIRE.

L'Ordonnance du 27 octobre 1945, reprise au titre VII du Livre 1<sup>er</sup> du Code de l'Urbanisme et de l'Habitation, complété par le décret n° 58-1467 du 31 décembre 1958 (J.O. du 4 janvier 1959), définissent le champ d'application des textes relatifs au permis de construire.

L'ouverture des chantiers est subordonnée à la délivrance d'une autorisation administrative et au respect des réglementations concernant les constructions (décret n° 46-1792 du 10 août 1946 — J.O. du 10 — modifié par décret n° 55-117 du 31-8-1955 — J.O. du 4-9-1955), (décret n° 55-1164 du 29-8-1955 — J.O. du 3-9-1955), (décret n° 55-1394 du 22-10-1955 — J.O. du 25-10-1955), règlement sanitaire départemental, arrêtés du 14-11-1958 (J.O. du 18-11-1958).

### PERMIS DE CONSTRUIRE OBLIGATOIRE POUR :

Toutes constructions à usage d'habitation ou non, toutes modifications extérieures apportées aux constructions existantes, reprise du gros œuvre, surélévations, clôtures..., tous travaux entraînant modification de la distribution intérieure des bâtiments visés par les règlements sanitaires ou les programmes compris dans les projets d'aménagement.

### SONT DISPENSES DU PERMIS DE CONSTRUIRE :

Tous les travaux d'entretien, de réparations ou ravalement de constructions existantes, sous réserve d'aucune modification extérieure au caractère des constructions, et qu'il ne s'agisse pas de peinture ou d'habillage dans un but publicitaire ; tous travaux urgents prescrits par le Maire, ayant un caractère conservatoire, en application de la loi du 21 juin 1898 (sauvegarde de la sécurité publique).

### INSTRUCTION ET DELIVRANCE DU PERMIS DE CONSTRUIRE.

Ne commencez rien sans vous être renseigné à la Mairie.

1<sup>o</sup> Dépôt de la demande à la Mairie, suivie d'une instruction effectuée par le Maire ;

2<sup>o</sup> Instruction du dossier par le Service du Ministère de la Construction ;

3<sup>o</sup> Arrêté accordant ou refusant le permis de construire (cet arrêté est, en général, pris par le Maire).

### COMPOSITION DU DOSSIER.

1<sup>o</sup> Demande sur formule officielle (à demander en Mairie) ;

2<sup>o</sup> Notice descriptive et estimative sommaire des travaux projetés ;

3<sup>o</sup> Les plans nécessaires à l'étude du dossier, comprenant :

- 1 plan de situation, précisant la position de l'immeuble dans le quartier ;
- 1 plan de masse de la propriété sur lequel figure l'emplacement des travaux projetés ;
- les plans d'exécution comprenant : les plans, coupes et élévation, qui doivent être lisiblement cotés de manière à permettre l'appréciation des volumes, des surfaces et des ouvertures ;
- toutes ces pièces doivent être signées par le pétitionnaire et déposées en trois exemplaires.

### DELIVRANCE DU CERTIFICAT DE CONFORMITE.

Le contrôle exercé par la délivrance du certificat de conformité risquerait d'être insuffisant s'il n'était pas complété par la vérification que les travaux ont été exécutés conformément au projet qui a fait l'objet de l'autorisation administrative. Pour permettre ce contrôle, l'ordonnance a prévu que le titulaire d'un permis de construire doit aviser l'administration de l'achèvement des travaux afin qu'elle en effectue le recensement et lui délivre le certificat de conformité.

Cette déclaration d'achèvement de travaux sera établie, conformément au modèle remis par la Mairie, dans un délai de 30 jours et accompagnée, le cas échéant, d'une attestation de conformité de l'architecte chargé de la direction des travaux.

### SANCTIONS.

Pour assurer le respect de l'ordonnance susvisée, des sanctions pénales pourront être prises à l'encontre des particuliers et des entrepreneurs qui sont, soit bénéficiaires, soit responsables des travaux en infraction avec la réglementation du permis de construire. Ces sanctions pénales peuvent se traduire par une amende de 1.500 F à 150.000 F et, en outre, donner lieu à la démolition ou à la modification des constructions édifiées.

### ALIGNEMENTS.

Toute clôture, construction, en bordure de voies publiques, doit faire l'objet d'une demande d'alignement qui doit être adressée à la Mairie et comporter l'adresse exacte de l'emplacement, section et n° du cadastre.

L'alignement est donné par le Service des Ponts et Chaussées sur le lieu même et par un arrêté où figurent toutes les observations auxquelles le pétitionnaire devra se conformer.

RABOTAGE  
PONÇAGE  
VITRIFICATION

**J. BLAMAUD**  
8, RUE DE LA FONTAINE  
MENNECY TEL. 123

REVÊTEMENTS DE SOLS et MURS  
POSE de PARQUETS MODERNES, TAPIS, MOQUETTES, etc.  
PAR SPÉCIALISTE



Groupe scolaire  
« Garçons »  
rue de  
l'Ormeteau.

La Caisse des Ecoles de Mennecy a donc dû appliquer ces dispositions ; opération aisée, car les statuts antérieurs en avaient adopté la plupart.

La Caisse des Ecoles est administrée par un Comité d'Administration obligatoirement présidé par le Maire et composé de six délégués élus représentant les membres cotisants, six membres désignés par le Conseil Municipal, un représentant du Préfet, ainsi, bien entendu, que l'Inspecteur de l'Enseignement Primaire et du Directeur et de la Directrice des Ecoles de Garçons et de Filles. Ce comité désigne dans son sein un vice-président parmi les membres élus, et un secrétaire. Le trésorier de la Caisse des Ecoles est le Receveur Municipal de la commune, c'est-à-dire, le Percepteur de Mennecy.

Les ressources de la Caisse des Ecoles sont constituées par les cotisations de ses membres, les subventions de l'Etat, le Département ou la Commune, le produit des fêtes, tombolas et manifestations diverses données à son profit, du produit des quêtes aux mariages, ainsi que les legs et dons manuels qu'elle est susceptible de recevoir.

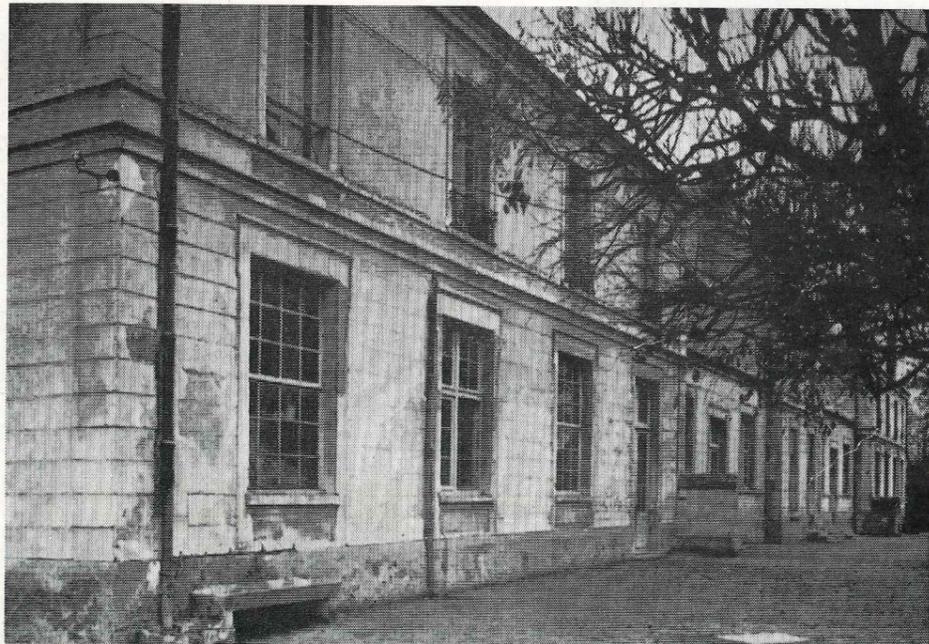
Suivant le montant de la cotisation qu'ils versent, les membres de la Caisse des Ecoles sont dits actifs pour une cotisation actuellement fixée à 2 F par an,

ou bienfaiteurs lorsque leur versement s'élève au minimum à 10 F par an.

La gratuité des fournitures scolaires est assurée grâce à une subvention communale spéciale.

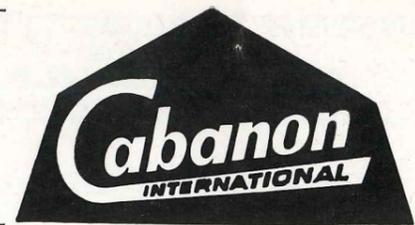
Par ailleurs, la Caisse des Ecoles organise chaque année un voyage de fin d'études à la fois instructif et récréatif, pour les enfants qui quittent l'école primaire, distribuée au moment de Noël des jouets aux enfants, garçons et filles et assure l'achat des prix distribués en fin d'année scolaire. Elle peut également, lorsque l'hiver est rigoureux, distribuer gratuitement des chaussures confortables aux enfants des familles de ressources modestes.

Le budget de la Caisse des Ecoles s'équilibre de justesse, et la précarité de cet équilibre ne permet pas actuellement d'entreprendre d'autres activités comme le souhaiterait le comité d'administration. C'est par l'intérêt que manifesteront par leur adhésion les parents d'élèves trop peu nombreux à s'inscrire comme membres, et par leur participation bénévole, les habitants, permanents et estivants de notre belle petite cité, que l'action de la Caisse des Ecoles pourra être étendue, toujours plus efficace dans le domaine social qui est le sien.



Groupe scolaire  
« Filles »,  
rue des Ecoles.

VOIR DERNIÈRE PAGE  
DE COUVERTURE



## Horaires S.N.C.F.

### ● Direction de Montargis

| TRAINS<br>Nos | TERMINUS       | DEPART<br>DE PARIS | CORBEIL |        | PASSAGE<br>A<br>MENNECY | OBSERVATIONS                           |
|---------------|----------------|--------------------|---------|--------|-------------------------|----------------------------------------|
|               |                |                    | ARRIVEE | DEPART |                         |                                        |
| 3711          | LA FERTE-ALAIS | 4.25               | 5.06    | 6.31   | 6.40                    | Autorail. Semaine.                     |
| 3307          | MONTARGIS      | 6.34               | 7.07    | 7.13   | 7.24                    | Autorail. Tous les jours.              |
| 3315          | MONTARGIS      | 8.34               | 9.03    | 9.13   | 9.22                    | Vapeur. Dimanches et fêtes.            |
| 3313          | MONTARGIS      | 8.36               | 9.07    | 9.13   | 9.22                    | Autorail. Semaine.                     |
| 3317          | MALESHERBES    | 10.22              | 11.01   | 11.03  | 11.18                   | Autorail. Dimanches et fêtes.          |
| 3323          | MONTARGIS      | 11.04              | 11.36   | 11.40  | 11.51                   | Autorail. Semaine.                     |
| 3325          | MONTARGIS      | 11.06              | 11.33   | 11.40  | 11.51                   | Vapeur. Dimanches et fêtes.            |
| 3319          | MALESHERBES    | 11.34              | 12.09   | 12.14  | 12.24                   | Autorail. Semaine.                     |
| 3327          | MALESHERBES    | 12.34              | 13.06   | 13.10  | 13.19                   | Autorail. Samedis, dimanches et fêtes. |
| 3329          | MALESHERBES    | 13.34              | 14.07   | 14.12  | 14.24                   | Autorail. Semaine sauf samedis.        |
| 3331          | MONTARGIS      | 13.37              | 14.03   | 14.12  | 14.24                   | Vapeur. Samedis, dimanches et fêtes.   |
| 3335          | MALESHERBES    | 15.22              | 16.00   | 16.05  | 16.16                   | Autorail. Tous les jours.              |
| 3339          | MALESHERBES    | 17.04              | 17.38   | 17.42  | 17.54                   | Autorail. Tous les jours.              |
| 3349          | LA FERTE-ALAIS | 17.34              | 18.07   | 18.10  | 18.20                   | Autorail. Semaine.                     |
| 3347          | LA FERTE-ALAIS | 18.04              | 18.38   | 19.04  | 19.15                   | Autorail. Tous les jours.              |
| 3341          | MONTARGIS      | 18.42              | 19.16   | 19.22  | 19.34                   | Vapeur. Semaine.                       |
| 3361          | MONTARGIS      | 18.34              | 19.08   | 19.22  | 19.34                   | Autorail. Dimanches et fêtes.          |
| 3345          | MONTARGIS      | 19.34              | 20.08   | 20.16  | 20.27                   | Autorail. Tous les jours.              |
| 3351          | LA FERTE-ALAIS | 20.34              | 21.08   | 21.12  | 21.23                   | Autorail. Semaine.                     |
| 3355          | LA FERTE-ALAIS | 21.34              | 22.06   | 22.09  | 22.20                   | Autorail. Dimanches et fêtes.          |

### ● Direction de Paris

| TRAINS<br>Nos | PROVENANCE     | PASSAGE<br>A<br>MENNECY | CORBEIL |        | ARRIVEE<br>A<br>PARIS | OBSERVATIONS                                                                       |
|---------------|----------------|-------------------------|---------|--------|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
|               |                |                         | ARRIVEE | DEPART |                       |                                                                                    |
| 3306          | MALESHERBES    | 5.49                    | 6.00    | 6.04   | 6.39                  | Autorail. Tous les jours.                                                          |
| 3304          | LA FERTE-ALAIS | 6.19                    | 6.30    | 6.33   | 7.09                  | Autorail. Tous les jours.                                                          |
| 3310          | MONTARGIS      | 6.41                    | 6.52    | 6.59   | 7.34                  | Vapeur. Semaine sauf dim. et fêtes.                                                |
| 3302          | LA FERTE-ALAIS | 7.15                    | 7.26    | 7.34   | 8.09                  | Autorail. Semaine.                                                                 |
| 3312          | MALESHERBES    | 7.28                    | 7.39    | 7.48   | 8.24                  | Autorail. Tous les jours.                                                          |
| 3316          | LA FERTE-ALAIS | 7.57                    | 8.07    | 8.19   | 8.54                  | Autorail. Semaine.                                                                 |
| 3314          | MONTARGIS      | 8.14                    | 8.25    | 8.35   | 9.09                  | Autorail. Tous les jours.                                                          |
| 3318          | MONTARGIS      | 10.39                   | 10.50   | 10.54  | 11.37                 | Autorail. Tous les jours.                                                          |
| 3322          | MONTARGIS      | 13.04                   | 13.15   | 13.19  | 13.54                 | Autorail. Tous les jours.                                                          |
| 3332          | MALESHERBES    | 15.44                   | 15.55   | 16.00  | 16.39                 | Autorail. Tous les jours.                                                          |
| 3336          | MALESHERBES    | 18.01                   | 18.12   | 18.19  | 18.54                 | Autorail. Semaine.                                                                 |
| 3333          | MONTARGIS      | 18.08                   | 18.19   | 18.26  | 18.55                 | Vapeur. Dimanches et fêtes.                                                        |
| 3712          | LA FERTE-ALAIS | 18.49                   | 19.00   | 19.04  | 19.39                 | Autorail. Semaine.                                                                 |
| 3344          | MONTARGIS      | 19.44                   | 19.56   | 20.03  | 20.34                 | Vapeur. Dimanches et fêtes.                                                        |
| 3342          | MONTARGIS      | 19.44                   | 19.56   | 20.02  | 20.26                 | Autorail. Semaine.                                                                 |
| 3350          | LA FERTE-ALAIS | 21.33                   | 21.44   | 21.47  | 22.24                 | Autorail. Dimanches et fêtes.                                                      |
| 3346          | MONTARGIS      | 22.36                   | 22.49   | 22.59  | 23.35                 | Vapeur. Dimanches et fêtes.<br>Circule jusqu'au 11-11-64 et à partir<br>du 7-3-65. |

A la Grande Maison M. CAEN

chemisier  
VÊTEMENTS HOMMES

8, rue St-Spire - CORBEIL  
Tél. 16.59

Corbeil - Tissus

J.-E. LEIPP  
16, Rue Notre-Dame  
CORBEIL-ESSONNES - Tél. 561

TISSUS DE HAUTE NOUVEAUTE  
VESTIMENTAIRES et D'AMEUBLEMENT

PROPRIETES :: TERRAINS :: IMMEUBLES  
L'IMMOBILIER  
**Mme H. NAULEAU**  
2, place de la Mairie, MENNECY - Téléphone : 161

**Janine BACA** BONNETERIE  
NOUVEAUTES  
MERCERIE  
1, rue du Général-Leclerc, MENNECY - Tél. 164  
LAINES BERGER du NORD

## Transports par Autocars

### ● Horaires des Autocars CITROEN

*croix Champele*

|                                      |      |      |       |       |       |       |
|--------------------------------------|------|------|-------|-------|-------|-------|
| MENNECY, passage                     | 7.05 | 7.55 | 10.10 | 12.30 | 14.45 | 19.05 |
| CORBEIL, passage, place de la Mairie | 7.15 | 8.15 | 10.20 | 12.40 | 14.55 | 19.25 |
| PARIS-BASTILLE, arrivée              | 8.20 | 9.20 | 11.25 | 13.45 | 16.00 | 20.30 |

|                  |      |       |       |       |             |       |       |
|------------------|------|-------|-------|-------|-------------|-------|-------|
|                  |      |       |       |       | <b>D.F.</b> |       |       |
| PARIS-BASTILLE   | 7.15 | 9.30  | 11.30 | 14.30 | 16.15       | 17.15 | 18.45 |
| CORBEIL, passage | 8.15 | 10.30 | 12.30 | 15.30 | 17.15       | 18.15 | 19.45 |
| MENNECY, passage | 8.35 | 10.45 | 12.45 | 15.45 | 17.30       | 18.30 | 20.00 |

### ● Horaires des Autocars RENAULT

*gare*

|                          |      |       |       |
|--------------------------|------|-------|-------|
| MENNECY, passage         | 7.35 | 13.00 | 17.00 |
| CORBEIL, passage         | 7.50 | 13.15 | 17.15 |
| PARIS- Porte d'Italie    | 8.25 | 13.50 | 17.50 |
| PARIS, Denfert-Rochereau | 8.35 | 14.00 | 18.00 |

|                          |       |       |       |
|--------------------------|-------|-------|-------|
| PARIS, Denfert-Rochereau | 9.30  | 14.15 | 18.25 |
| PARIS- Porte d'Italie    | 9.40  | 14.25 | 18.35 |
| CORBEIL, passage         | 10.15 | 15.00 | 19.10 |
| MENNECY, passage         | 10.35 | 15.20 | 19.25 |

**André VIOLETTE** SERRURERIE - FERRONNERIE - CHARPENTE EN FER  
6, rue du G1 Leclerc, MENNECY - Tél. 108  
FERMETURES ET CLOTURES METALLIQUES

COUVERTURE PLOMBERIE SANITAIRE **BOENNEC Pierre** 38, rue Canoville  
MENNECY - Tél. 137

**Garage R. CHAMAURET** VENTE SÉCURITÉ SERVICE  
6 et 8, Rue du Petit-Mennecy NEUF ET OCCASION STATION AGRÉÉE N° 111  
MENNECY Tél. 21 TOUTES MARQUES RÉPARATIONS  
TOURISME ET POIDS LOURDS

**BOUCHERIE DE L'EGLISE** BOUCHERIE  
DEFORGE JEAN TRIPERIE  
6, rue de la Croix-Boissée - MENNECY - Tél. 25  
VOLAILLES

ALLOPATHIE PHARMACIE MASSUELLE HOMÉOPATHIE  
LABORATOIRE 14, RUE DE LA CROIX-BOISSÉE - MENNECY - TEL. 36  
D'ANALYSES PÈSE-BÉBÉ

## Renseignements divers

**MAIRIE** : place de la Mairie, Tél. 59.

Bureaux ouverts au public de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Secrétariat : Mlle LABORDE, Secrétaire générale.  
Etat Civil : Mme MARTIN.

**POMPIERS** : appeler le 59 à la Mairie. En cas de non-réponse, le 19 à la Gendarmerie. Lieutenant DHONT, Tél. 174.

**GENDARMERIE** : rue de la République, Tél. 19.

**MEDECINS** :

Dr GAURAZ, rue de Milly. Tél. 22.

Dr LEON, rue du Petit-Mennecy. Tél. 169.

Dr LYAUTEY, rue de la Fontaine. Tél. 107.

**PHARMACIEN** : M. ALLEMAND, rue de la Croix-Boissée. Tél. 36.

**AUXILIAIRE MEDICAL, MASSEUR** : M. GARNIER, rue de Milly. Tél. 129.

**CHIRURGIEN-DENTISTE** : M. CHENAUD R., 22, rue de Milly.

**NOTAIRE** : M<sup>e</sup> GILLES, rue de Bel-Air. Tél. 4.

**HUISSIER** : M<sup>e</sup> PAPILLON, rue de Bel-Air. Tél. 33.

**SERVICE DES EAUX** : Société Lyonnaise des Eaux à Villeneuve-Saint-Georges. Tél. 922-05-70. Service de Sécurité, Tél. 921-43-52.

**ELECTRICITE ET GAZ DE FRANCE** : 36, boulevard Brossolette, à Brétigny-sur-Orge. Tél. 05-24, à Arpajon.

**PONTS ET CHAUSSEES** : Subdivision, 3, rue de Seine, à Corbeil-Essonnes. Tél. 737, à Corbeil-Essonnes.

**POSTES ET TELECOMMUNICATIONS** : rue de la Sablière.

**PERCEPTION DE MENNECY** : en résidence à Ballancourt. Tél. 125.

**Horaires des autocars RENAULT**

**Horaires des autocars CITROEN**

**CONTRIBUTIONS DIRECTES** : 33, avenue Carnot, à Corbeil-Essonnes. Tél. 03-57, Corbeil-Essonnes.

**CONTRIBUTIONS INDIRECTES** : 33, avenue Carnot, à Corbeil-Essonnes. Tél. 03-57, à Corbeil-Essonnes

**HOPITAL HOSPICE GALIGNANI** : 1, Montagne de l'Hospice, à Corbeil-Essonnes. Tél. 113, à Corbeil-Essonnes.

**SECURITE SOCIALE** : Caisse Primaire, 1 bis, rue P.-Sémard, à Corbeil-Essonnes. Tél. 00-95, à Corbeil-Essonnes.

**ENSEIGNEMENT** :

Ecole primaire de garçons, rue de l'Ormeteau. Directeur M. JACQUET. Tél. 167.

Ecole Primaire de filles, rue des Ecoles. Directrice Mme JACQUET. Tél. 167.

**CULTE CATHOLIQUE** : Eglise Saint-Pierre. M. l'Abbé BOURGEOIS, Curé. Tél. 118.

**GOUDY-HELIO**

**PHOTOCOPIE - TIRAGE DE PLANS  
REPROGRAPHE**

Rue des Chatries, MENNECY — Tél. 186 et 13

**NATURAL**

santé

beauté

Alimentation naturelle  
Diététique - Régime  
Produits naturels de beauté  
Produits étrangers

18, rue Saint-Spire - CORBEIL-ESSONNES (S.-&-O.)

*Pour votre publicité  
dans ce bulletin*

**O. N. É. O.**

70, rue Amelot, PARIS-XI - 700-09-12

**E. CHEVRIER - MENUISERIE - Parquets - Escaliers -** 4, rue Général Pierre  
MENNECY (S.-&O.) - Tél. 111

COUVERTURE - PLOMBERIE  
INSTALLATIONS SANITAIRES **CARETTE** 10, Rue du Bel Air  
MENNECY - Tél. 119 CHAUFFAGE  
CENTRAL

## \* Adresses utiles \*

### Transports :

S.N.C.F., Gare de MenneCY. Tél. 58.  
Autocars GIBERT, rue Jean-Jaurès, à MenneCY. Tél. 125.  
Autocars RENAULT.  
Autocars CITROEN.  
TAXI : M. LE BRIZE, rue de Milly, à MenneCY. Tél. 158.

### Banques :

CREDIT LYONNAIS, place de la Mairie, bureau périodique.  
SOCIETE GENERALE, rue de Milly, bureau périodique.

### Tribunaux :

TRIBUNAL D'INSTANCE, Mairie de Corbeil-Essonnes. Tél. 01-28, à Corbeil.  
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE, Palais de Justice de Corbeil. Tél. 01-85, à Corbeil.

### Chambre de Commerce :

Chambre de Commerce, 14, quai Bourgoïn, à Corbeil-Essonnes. Tél. 04-06, à Corbeil.

### Sociétés ou Associations :

Comité des Fêtes, Mairie de MenneCY. Président, M. G. BAULIEU.  
Club Sportif de MenneCY, Mairie de MenneCY. Président, M. J. JUDITH.  
Fanfare de MenneCY, Mairie de MenneCY. Président, M. R. NICE.  
Club des Débrouillards, Mairie de MenneCY. Président, M. G. BAULIEU.  
Amicale Bouliste, Mairie de MenneCY.  
Les Artistes de notre Région, Mairie de MenneCY. Président : M. M. COLAS.  
Amicale des Anciens Combattants, Mairie de MenneCY. Président, M. ALLAIS.  
U.N.C., sous-section de MenneCY, Corbeil, Président, M. ALLARD.  
Société des Membres Honoraires des Sapeurs-Pompiers, Mairie de MenneCY. Président, M. J. JUDITH.  
Croix-Rouge Française, Mairie de MenneCY. Présidente, Mme SEBILEAU.

**MON BOCQUET**

2, rue du Général Pierre, MENNECY - Téléphone : 80

CREMERIE  
ALIMENTATION  
VINS

**CHEVALINE DE MENNECY R. BORGES**

Viande de 1<sup>re</sup> qualité 4, rue de Milly - Téléphone : 3

ATELIERS RÉPARATIONS - MAGASIN PIÈCES DÉTACHÉES  
31, rue Feray - Tél. 123

**E<sup>TS</sup> F. DESRUES S. A.**

Concessionnaire des Automobiles

**PEUGEOT**

CORBEIL-ESSONNES

SERVICE DES VENTES " AUTO STAND OCCASIONS "  
23, Route Nationale 7 - Tél. 349

*Réservez  
TOUS VOS ACHATS  
aux  
commerçants sélectionnés  
dont la publicité  
figure dans ce numéro*

# Sommaire

|                             |       |                                     |       |
|-----------------------------|-------|-------------------------------------|-------|
| Editorial .....             | 3     | Les Artistes de notre région .....  | 13    |
| Conseil Municipal .....     | 4     | Les Anciens Combattants .....       | 13    |
| L'Histoire de MenneCY ..... | 4     | Renseignements administratifs ..... | 15    |
| Evolution de MenneCY .....  | 4-6   | Formalités d'Etat-Civil .....       | 16-17 |
| Club sportif .....          | 7-8   | La Caisse des Ecoles .....          | 17-18 |
| La Fanfare .....            | 9     | Horaires S.N.C.F. ....              | 19    |
| Plan .....                  | 10-11 | Horaires Cars .....                 | 20    |
| Sapeurs-Pompiers .....      | 12    | Renseignements divers .....         | 21-22 |

## COMMERÇANTS ! INDUSTRIELS !

...qui désirez accroître votre clientèle

POUR VOTRE PUBLICITE **O.N.E.O.**

éditeur du Bulletin Officiel Municipal de MenneCY

met à la portée de votre message publicitaire les 600.000 lecteurs de ses 60 bulletins et annuaires municipaux du Bassin Parisien.

Et les 2000000 lecteurs de ses 200 publications nationales



**service**

**GRAND GARAGE FERAY - 23, rue Feray, CORBEIL-ESSONNES - Tél. 144 et 16.93**

*Comme  
un million de campeurs*

---

*faites confiance à...*



**Jean-Jacques  
ROBERT**

**MENNECY**

(SEINE-&-OISE)

**TÉLÉPHONE : 52**

---

**SPORTS D'ÉQUIPES  
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS**